



**Extrait du Registre des Délibérations**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RODEZ**  
 DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

Séance du 18 novembre 2011

DM/CM

**Président** : Monsieur Christian TEYSSÉDRE, Maire de Rodez.

Le Conseil municipal s'est réuni à 18 h 00 à l'Hôtel de ville sur convocation adressée le 10 novembre 2011 par Monsieur Christian TEYSSÉDRE, Maire de Rodez.

**Présents** : Mesdames Martine BEZOMBES, Claudine BONHOMME, Monique BULTEL-HERMENT, Marie-Claude CARLIN, Muriel COMBETTES, Marisol GARCIA VICENTE, Maïté LAUR, Sabrina MAUREL-ALAUX, Jacqueline SANTINI, Régine TAUSSAT, Sarah VIDAL, Messieurs Gilbert ANTOINE, Maurice BARTHELEMY, Bruno BERARDI, Jean-Albert BESSIERE, Serge BORIES, Michel BOUCHET, Jean-Michel COSSON, Jean DELPUECH, Gilbert GLADIN, Ludovic MOULY, Pierre RAYNAL, Guy ROUQUAYROL, Daniel ROZOY, Bernard SAULES, Guilhem SERIEYS, Christian TEYSSÉDRE.

**Excusés** : Mesdames Habiba EL BAKOURI (procuration à Monsieur Michel BOUCHET), Anne-Christine HER (procuration à Madame Muriel COMBETTES), Nicole LAROMIGUIERE (procuration à Monsieur Daniel ROZOY), Messieurs Jean-Louis CHAUZY (procuration à Monsieur Serge BORIES), Stéphane MAZARS (procuration à Madame Monique BULTEL-HERMENT).

**Absents** : Madame Hélène BOULET, Messieurs Jean-Philippe MURAT et Frédéric SOULIE.

Mademoiselle Sarah VIDAL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**N° 11 - 186 - LOCATION DE SALLES MUNICIPALES**

Tarifs 2012

Il est proposé d'établir, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les tarifs suivants pour les salles municipales :

**I- Salle municipale de Calcomier**

Capacité : 150 personnes.

Location seulement le week-end (samedi et dimanche). Pas de location pour les anniversaires et soirées festives au-delà de 20 heures.

	Tarifs 2011	Proposition tarifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2012
<b>1 - <u>Associations / Comités d'entreprises</u></b>		
Réunions / Assemblée générale / Réunion publique	gratuit	gratuit
<b>Manifestations à entrée gratuite / Stages :</b>		
- une journée	50 €	50 €
- deux journées	75 €	75 €
- arrhes	25 €	25 €
<b>Manifestations à entrée payante :</b>		
- une journée	100 €	100 €
- deux journées	150 €	150 €
- arrhes	50 €	50 €
<b>2 - <u>Entreprises</u></b>		
- Forfait week-end		
- Arrhes		
- une journée	100 €	100 €
<b>3 - <u>Particuliers</u></b>		
- Forfait week-end		
- Arrhes		
- Manifestation privée résidants de la commune	50 €	50 €
- Manifestation privée résidants hors commune	100 €	100 €
- Arrhes manifestation privée résidants hors commune	50 €	50 €

## II- Salle municipale de Saint-Eloi

Capacité : 150 personnes assises (conférence), 300 personnes debout.

Location seulement le vendredi et le week-end. La mise à disposition comprend la salle, le local cuisine ainsi que les tables et les chaises.

	Tarifs 2011	Proposition tarifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2012
<b>1 - Associations / Comités d'entreprises</b>		
Réunions / Assemblée générale / Réunion publique	gratuit	gratuit
<b>Manifestations à entrée gratuite /stage</b>		
- une journée	100 €	100 €
- journée supplémentaire	50 €	50 €
- arrhes	50 €	50 €
<b>Manifestation à entrée payante / Soirée privée / repas</b>		
- une journée	200 €	200 €
- journée supplémentaire	100 €	100 €
- arrhes	50 €	50 €
<b>2 - Entreprises</b>		
- une journée	200 €	200 €
- la journée supplémentaire	150 €	150 €
- arrhes	100 €	100 €
<b>3 - Particuliers</b>		
Forfait week-end		
Arrhes		
Manifestation privée résidants de la commune	50 €	50 €
Manifestation privée résidants hors commune	200 €	200 €
Arrhes résidants hors commune	100 €	100 €

## III- Salle du Camping municipal

	Tarifs 2010	Proposition tarifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2012
<b>1 - Associations / Comités d'entreprises :</b>		
- Réunions / Assemblée générale / Réunion publique	gratuit	gratuit
<b>2 - Toute autre manifestation :</b>		
- 1/2 journée	50 €	50 €
- journée	90 €	90 €

	Tarifs 2010	Proposition tarifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2012
<b>1 - Particuliers</b>		
- Manifestation privée résidants de la commune	50 €	50 €
- Manifestation privée résidants hors commune	90 €	90 €
<b>2 - Autres</b>		
- Demi-journée	50 €	50 €
- Journée	90 €	90 €

#### IV- Grange de Vabre

Cette salle est dévolue aux associations sportives. Elle peut être occasionnellement mise à disposition de particuliers, selon disponibilité, dans le cadre de manifestations à caractère familial.

	Proposition tarifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2012
<b>1 - Particuliers</b> - Manifestation privée résidants de la commune - Manifestation privée résidants hors commune	50 € 90 €

#### V- Salles des fêtes

Objet	Demandeur	1 jour	la journée supplémentaire	jour d'immobilisation (montage/démontage)	Utilisation office / j	Option ménage hall + toilettes dimanche	forfait tarif jaune /j	Utilisation conjointe de l'esplanade /j	forfait hiver (15 octobre - 15 avril) / j
Réunion, réunion publique	Associations de Rodez et du Grand Rodez	100€	50€	25€	x	x	50€	x	25€
	Associations hors Rodez et Grand Rodez	150€	75€	30€	x	x	50€	x	25€
	Mutuelles, administrations, collectivités territoriales, CE	150€	75€	30€	x	x	50€	x	25€
	Partis politiques, syndicats	150€	75€	30€	x	x	50€	x	25€
	Particuliers, entreprises	1000€	500€	200€	x	x	100€	x	100€
Quine, conférence, arbre de Noël, repas, fête, spectacle avec entrée libre	Associations de Rodez et du Grand Rodez	150€	75€	25€	50€	x	50€	x	25€
	Associations hors Rodez et Grand Rodez	250€	125€	30€	50€	x	50€	x	25€
	Mutuelles, administrations, collectivités territoriales, CE, syndicats	250€	125€	30€	50€	x	50€	x	25€
	Particulier et entreprises	1000€	500€	200€	100€	x	100€	x	100€
Manifestation commerciale, bal, spectacle (hors concert) ou manifestation à entrée payante	Associations de Rodez et du Grand Rodez	300€	150€	25€	50€	120€	50€	100€	25€
	Associations hors Rodez et Grand Rodez	450€	225€	30€	50€	120€	50€	150€	25€
	Particulier et entreprises	1000€	500€	200€	100€	120€	100€	300€	100€
Concert à entrée payante (public debout)	Associations de Rodez et du Grand Rodez	500€	250€	25€	50€	x	50€	100€	25€
	Associations hors Rodez et Grand Rodez	1000€	500€	100€	100€	x	100€	150€	25€
	Particulier, entreprise	2000€	1000€	200€	100€	x	100€	300€	100€

Repas  
dans le  
cadre  
d'une  
location  
conjointe  
de  
l'Amphi-  
théâtre

Tarification spécifique appliquée dans le cadre de la location de l'Amphithéâtre

Un dépôt de garantie de l'ordre de 350€ sera demandé à chaque utilisateur.



Vu l'avis favorable à l'unanimité des Commissions organiques, siégeant en séance plénière, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces tarifs.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits  
et ont signé les membres présents.

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération  
Transmise en Préfecture le 29 novembre 2011  
Publiée le 29 novembre 2011  
Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation :  
Le Directeur Général des Services,

Le Maire,  
Signé : Christian TEYSSÈDRE  
Acte dématérialisé

Jean-Paul CHINCHOLLE

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Location de salles municipales Tarifs 2012

---

Date de décision: 18/11/2011

Date de réception de l'accusé 29/11/2011

de réception :

---

Numéro de l'acte : DEL2011186

Identifiant unique de l'acte : 012-211202023-20111118-DEL2011186-DE

---

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 09/10/2006

classification :

---

Nom du fichier : DEL2011186 Tarifs 2012 Location de salles municipales.pdf ( 012-211202023-20111118-DEL2011186-DE-1-1\_1.pdf )